

Autorisation de départ pour les enfants qui quittent seul(e)

Camp de jour NEO

Si vous voulez permettre à votre enfant de quitter seul(e) SANS UN ADULTE RESPONSABLE le camp de jour NEO en fin de journée, vous devez remplir cette autorisation de départ et l'envoyez par courriel au coordonnateur de site de votre enfant. Veuillez noter que votre enfant quittera à 15h45 si ce dernier quitte seul(e).

J'autorise mon enfant (nom de l'enfant) _____ du groupe de (nom de l'animateur de groupe) _____ à quitter seul(e) le Camp de jour NEO à 15h45.

Est-ce que votre enfant quittera :

Seul(e), à pied ou à vélo

Sans adulte responsable mais accompagné(e) d'un ami ou de sa fratrie qui fréquente le camp de jour NEO

Nom de l'enfant: _____ et groupe (si connu) : _____

Nom de l'enfant: _____ et groupe (si connu) : _____

Nom de l'enfant: _____ et groupe (si connu) : _____

Nom du parent responsable : _____

Signature du parent responsable : _____

Date: _____

Pour autoriser le départ de votre enfant accompagné d'un parent, d'un tuteur, d'un membre du personnel, d'un membre de la famille, d'un ami de la famille, etc., vous devez en informer l'animateur de groupe ou un coordonnateur en donnant le nom de la personne, son numéro de téléphone et son lien de parenté avec l'enfant. Une fois autorisée, cette personne pourra venir chercher l'enfant. À la demande d'un responsable, il devra peut-être montrer une pièce d'identité lors de sa première visite. En aucun cas, nous laisserons quitter un enfant avec une personne non autorisée et ce même si l'enfant connaît bien cette personne.